



## AUTORISATION DE CONDUITE DE LA MINI-PELLE

### FORMATION INITIALE

#### PUBLIC CONCERNE

Toute personne amenée à utiliser un engin ou un équipement soumis à autorisation de conduite.

**Pré-requis** : maîtriser impérativement la lecture et l'écriture.

#### OBJECTIFS

Maîtriser les règles de conduite concernant les mini-pelles dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel dans le respect de la réglementation.

#### ORGANISATION

**Durée du stage** : 2 jours (14 heures).

**Participants** : 6 personnes.

**Modalités pédagogiques** : pédagogie active basée sur des échanges. Mises en situations pratiques. Remise d'un livret aide-mémoire.

**Moyens pédagogiques** :

- Complexe agroéquipement moderne avec matériels professionnels représentatifs et contemporains.
- Salles équipées en ressources vidéo et multimédia.
- Terrain d'application, supports, charges également représentatives.

**Intervenant** : Fabien DUVAL.

**Modalités d'évaluation** : tests théoriques et thématiques en continu et tests pratiques en situation professionnelle selon une grille critériée.

**Formalisation à l'issue de la formation** :

formation continue non certifiante. Remise d'une attestation individuelle de compétences pour la conduite en sécurité. Celle-ci servira de support à l'employeur pour établir l'autorisation de conduite à son salarié si celui-ci est jugé apte par un médecin du travail. Un formulaire d'autorisation de conduite pourra être remis sur demande.

**Équipements obligatoires** : tenue de travail, chaussures de sécurité, gilet fluorescent, gants anti-coupures, dispositif anti-bruit, casque, pièce d'identité.

**Lieu du stage** : CFPPA La Germinière ou dans vos locaux après visite et validation par le formateur (salle de cours, terrain, matériel utilisé...).

**Délai d'accès à la formation** : selon la date de prise de contact, la programmation des stages et le nombre de places disponibles.

**Nous contacter.**

#### CONTENU

Échanges sur les pratiques professionnelles.

**Contexte réglementaire :**

- Les accidents de travail et les conséquences.
- Les acteurs de prévention.
- Les responsabilités du conducteur.

**Contexte technologique :**

- Les typologies d'engins.
- Technologie de l'engin.
- Dispositif de sécurité.

**Règles et équipements de conduite en sécurité :**

- Les accessoires de l'engin.
- Lecture de plaques de tare et abaque de charges.
- Distance de sécurité vis-à-vis d'obstacles terriens et/ou aériens.

**Conduite et utilisation de l'engin en pratique :**

- Prise de poste.
- Manœuvres représentatives.
- Conduite sur circuit ouvert.
- Chargement et déchargement.
- Fin de poste.

#### TARIFS

**Nous contacter.**

Rémunération et financement : selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'une rémunération et d'une prise en charge financière des frais pédagogiques.

#### CADRE RÉGLEMENTAIRE

Recommandations CARSAT : CACES et assimilés...  
Un recyclage est nécessaire tous les 10 ans.

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

CFPPA La Germinière – 72 700 ROUILLON

Tél. : **02.43.47.07.54**

Contacts :

Valérie TOULIN : valerie.toulin@educagri.fr

Laure PROVENCE : laure.provence@educagri.fr

[cfppa.rouillon@educagri.fr](mailto:cfppa.rouillon@educagri.fr)

<https://www.agrocampus-lagerminiere.fr>



CFPPA La Germinière

Membre de :

